

Dauphins :
Forcing à
Port **P. 4**
St-Flipper

la lettre à

LULLU



2€

Ni fait ni à faire

Irrégulomadaire satirique N° 54, novembre 2006

Justice, sexe et liberté
Ouest-France
sado-maso

On a dû confondre la madone et Madonna. *Ouest-France* s'essaie au hard à propos du concert de la chanteuse ricaine, et évoque l'image sexuelle (« un peu sado-maso », tempère le titre)*. Sous la photo de la dame harnachée de noir, la légende donne les deux exhortations en français de la chanteuse lors du concert : « croyez vous en l'amour ? Ce soir on va tout niquer ! » Voilà pour la bande son. Pour la chorégraphie, « Madonna en cavalière sado-masochiste, collant jodhpur, bombe et dentelle noirs », l'article ajoute qu'elle « se frotte l'entrejambe contre un mât de métal luisant » et en rajoute : « sulfureux même : elle glisse sa main dans son pantalon, se lèche le doigt. Le délire (...) ». Pourtant, le journal bien pensant a ses pudeurs, il ne dit rien sur la scène où la McDonna s'autocrucifie sur une lourde croix en strass, qui aurait coûté huit millions d'euros, précise Libé. Et joue avec les symboles de la religion**. *Ouest-France*, le journal préféré des sacristies, bientôt en vente sous le manteau. À quand sous les soutanes ?

* Le 20 août 2006

** Libé, le 1er septembre 2006

Impressionnantes
Faut pas s'la
pétitionner

Fruit d'une résidence de l'artiste nantais David Ryan dans la halle Alstom, l'exposition « *Escape from paradise* » a été proprement boycottée par les services culturels officiels de la mairie qui l'ont pourtant commanditée : ville, école des Beaux-Arts et musée des Beaux-Arts. Faut dire qu'elle a été initiée avant sa disgrâce par Corinne Diserens, ex-directrice du Musée récemment limogée par l'adjoint à la culture. Seuls le maire et son épouse étaient au vernissage le 13 octobre. Comme une manière de rattraper une éviction qu'Ayrault n'a pas vraiment appuyée, juste concédée, pour ne pas se fâcher avec les clans de son adjoint à la culture, Yannick Guin, et du président de la société des amis du musée, Jean-Joseph Régent. L'exposition était pourtant impressionnante, mais ne durait que deux petites semaines, avec une communication minimale. Curieusement, il n'y avait plus de budget pour faire une affiche. On a ainsi sanctionné l'artiste pour sa signature sur la pétition de soutien à Corinne Diserens. Cette escapade du paradis n'a été vue que par quelques visiteurs du hasard. L'enfer, c'est les autres.

EXPULSIONS :
L'AGENT
NE FAIT PAS LE BONHEUR

Avisse à la population sanspapière. N'écoutez pas les mauvais esprits qui disent du mal des fonctionnaires. Certains sont très bien, zélés, efficaces, n'écoulant que leur devoir, n'écoulant que votre séjour.

Méfiez-vous de l'agent des services publics qui ne cacherait rien derrière son sourire ou son comptoir. Comportement suspect. Au moins, ceux qui mettent leur naturel flicard au service des quotas de reconduites à la frontière trouvent un équilibre entre pulsion et expulsion, comme le montrent ces exemples à la Préfecture et à l'hôpital de Nantes.

Suite p.2 ▶



Nul n'est préfet

Je vous en prie, prenez donc un piège

Battements de zèle à la préfecture. Une fonctionnaire du bureau des étrangers manie le chaud et froid, dissuade, menace. Vive la France.



Il y a des bureaux dont on ressort euphorique, ou détruit. Une fonctionnaire du bureau des étrangers de la préfecture de Nantes pratique le zèle avec zèle. Le collectif Enfants étrangers citoyens solidaires, les marraines et parrains d'enfants sans papiers qui accompagnent les familles pour leurs démarches en ont fait plusieurs fois l'expérience. Fin août, cette spécialiste des abus de petit-pouvoir reçoit une famille d'origine angolaise, déboutée de toutes ses demandes, venue récupérer un

justificatif. Méfiant, le collectif s'est préalablement assuré par téléphone que la fonctionnaire n'entreprendrait rien contre cette famille, ne transformant pas le rendez-vous en interpellation. La famille en est pourtant ressortie terrorisée. « Elle n'a pas mâché ses mots, presque insultante, disant qu'elle ne veut plus la voir en préfecture, qu'elle avait promis qu'il n'y aurait pas d'arrestation aujourd'hui mais que à l'avenir cela ne serait pas comme ça », relate la marraine des enfants sans papiers qui l'a

accompagnée dans le bureau. Un couple de Comoriens a aussi pu mesurer la gentillesse de la même prépozélée : quand le mari présente son acte de naissance, la fonctionnaire, à qui on ne la fait pas, prétend sèchement que ce n'est pas l'original. Et pourtant si.

Prépozélée récidiviste

Autre exemple avec une famille africaine convoquée dans ce même bureau. On s'est préparé, bien habillé, on a appris ses leçons. L'agente de l'État se montre extrêmement chaleureuse, félicite les enfants pour leurs bons résultats scolaires, leur pose « pour la forme » quelques questions obligatoires, par exemple quel est le rôle du conseil général... Question qui, au passage, collerait pas mal de bons petits Français et des grands. Tout va très bien : le dossier de la famille ne pose pas de problème. Pour recevoir l'avis, garanti favorable, il faut juste donner l'adresse personnelle actuelle de la famille. Jusque-là, par précaution, elle utilisait une boîte aux lettres amie. Dans ce climat de confiance, de gentillesse et devant l'assurance donnée, la maman remplit les documents. La dame de la préfecture salue chaleureusement tout le monde, embrasse les enfants et leur souhaite la « bienvenue en France ». L'émotion est à son comble, la famille et sa marraine en tremblent de joie. Pour fêter ça, on déjeune au restaurant ! Deux jours plus tard, l'arrêté d'expulsion arrive à l'adresse naïvement indiquée... La maman, abasourdie, veut aller revoir la gentille dame. Il s'agit certainement d'une erreur. Ses amis l'en dissuadent, de crainte d'une arrestation immédiate. Contactée, la gentille fée de la préfecture s'est transformée en employée distante, froide : « Je n'y peux rien, la décision relève du préfet ».

Amédée Lassion

Crachin de records

C'est nous qu'on en a le plus

La Loire-Inférieure serait le département français qui enfante le plus de Salaud à l'état civil, (d'après 20 minutes). Et les enfants de Salaud perpétuent ça en refaisant des mômes. Nom de nom ! Nantes peut aussi revendiquer le titre de capitale française du meilleur score des ronds-points à l'anglaise : pas moins de 650 (Le Télégramme). De plus, Nantes a le plus beau canal Saint Félix de l'ouest, et surtout l'un des seuls tunnels fluviaux en pleine ville (Ouest-France). Et le seul marais classé Natura 2000 en plein milieu urbain, la Petite Amazonie à Malakoff. C'est pas tout : Nantes a le seul journal au monde qui s'appelle L'Hebdo mais en fait mensuel. Et Nantes est la seule agglomération nantaise à en être aussi fière.



L'accueil la cueille Expulsion sur ordonnance

Selon les huiles de l'hosto, les blouses blanches doivent obéir aux tuniques bleues. Pour jeter les patients noirs hors des frontières.

Sans-papiers ? Elle tenait pourtant une ordonnance médicale à la main. Ce qui n'a pas empêché Nicole Masese d'être cueillie à la porte des urgences par la PAF, la police de l'air et des frontières qui la pistait mais n'avait pas envie de poireauter le temps des soins. La police a donc été avertie à temps par un agent de l'hosto. Paraît que la police leur met la pression. L'indig est apparemment couvert par le directeur de garde aux urgences, selon la CFDT. Au collectif Enfants étrangers citoyens solidaires qui a rencontré cette jeune congolaise quelques jours plus tôt, on l'a sentie « visiblement traquée, serrée de près par la PAF, assignée à résidence avec contrôle téléphonique quotidien depuis au moins deux semaines. Elle a dû signer un document entérinant l'expulsion, mais quel choix avait-elle réellement ? Elle ne cessait de répéter qu'elle ne voulait pas retomber dans le réseau de prostitution qu'elle avait fui en s'échappant des Pays-Bas. »

Le 20 octobre, un peu après minuit, Nicole Masese a donc été arrêtée à la porte des urgences et collée quelques heures plus tard dans un avion avec son fils Arnold, 6 ans, jusqu'ici scolarisé dans une école de Saint-Sébastien. Elle peut remercier l'agent hospitalier qui a prévenu la PAF. Grâce à ce brave français, la jeune Congolaise s'est fait offrir un voyage en avion vers Amsterdam, puisqu'elle a effectivement fait sa première demande de droit d'asile en Hollande. Mais depuis, elle s'était réfugiée en France pour échapper au trottoir. La préfecture, la direction de l'hô-

pital et la CFDT prétendent qu'il ne s'agit aucunement de délation. La preuve : cette patiente était « consentante ». En fait, la PAF vérifiait tous les jours qu'elle ne quittait pas l'hôtel où elle était assignée à résidence, et l'avait avertie de cette expulsion imminente. C'est d'ailleurs ce qui la stressait au point de rien manger, et de finir à l'hosto après avoir vomit tout vert et craché tout rouge du sang. Dans ces conditions d'épuisement physique et moral, le prétendu « consentement » ressemble bien à une résignation paniquée. Depuis, la maman d'Arnold galère avec son petit à Maastricht. Sans issue.

Côté hosto, fallait-il prévenir la police qui n'a pas envie de patienter le temps des examens et des soins ? Le personnel hospitalier n'a aucune directive à ce sujet, aucune obligation légale ni administrative, mais le directeur général adjoint de l'hôpital fait savoir que, « s'il y a un ordre de la police, on doit obéir ». Si la CFDT ne trouve rien à redire, les autres syndicats, les Verts et un paquet de citoyens outrés ont fortement protesté. Au plan national, après un cas similaire à Marseille, l'association des médecins urgentistes présidée par Patrick Pelloux s'est dite « scandalisée par la tournure que prennent les dénonciations de malades sans papiers dans les hôpitaux et leurs arrestations ». Faut pas se lamenter : l'hosto n'est pas équipé de wagons plombés. D'ailleurs, le plomb, c'est mauvais pour la santé.

Docteur Justice

LATULULULU?

● VOYAGES TROP LENTS

Ouest-France, le 7 septembre 2006

Agressions verbales et physiques, tags sur les bâtiments publics et les voitures des conseillers municipaux. Tout ça vaut une interview du maire communiste de Trignac, qui y va de ses explications. Notamment : « Les gens du voyage contribuent au sentiment d'insécurité, car ils circulent volontiers à vitesse lente et en soirée dans les rues ». Pour plus sécurité, il faut des nomades roulant comme des bolides en plein jour.

● AUTO PROMO

Le Nouvel Ouest, N° 131, octobre 2006

Le magazine que les îles Caiman nous envient publie l'interview de Guy Scherrer, ex-président du FCNA en rappelant qu'il n'a pas parlé depuis pas mal de mi-temps. Alors, pourquoi le faire aujourd'hui ? (C'est vrai ça, pourquoi ?) La réponse est désarmante : « Pour une mauvaise raison : la sympathie que j'ai pour votre entreprise de promouvoir les valeurs de notre région au moyen du Nouvel Ouest ». Louboutin a toujours aimé l'auto-promotion : il croit toujours qu'on va lui prêter une voiture en échange.

● DROIT AUX BUTTES

L'Express, le 7 septembre 2006

« Petit village dans la ville, perché en haut d'une butte, Doulon est devenu un quartier où il fait bon vivre », écrit l'envoyée spéciale de L'Express sur le front de l'immobilier nantais, dans la rubrique « Centre-est ». Doit s'agir de la Butte Saint-Doulon.

● TRI SÉLECTIF

http://lucky.blog.lemonde.fr, le 5 juin 2006

Tenu par le Nantais Luc Douillard, ce blog relève que Thouarés-sur-Loire trie les associations qu'elle entend subventionner. La bordée de critères hésite entre le soviétisme attardé et le sarkozysme anticipé, exigeant notamment « la majorité de ses adhérents domiciliés sur la commune », sans se poser la question de la confidentialité des fichiers d'adhérents, ou du respect de leur vie privée. Pour éviter les jaloux, il faudra se plier aux monopoles associatifs existants et « ne pas œuvrer dans un domaine similaire à celui d'une association existante ». Tant qu'à faire, pas un sou pour les groupes à « vocation politique, syndicale ou philosophique ». Comme à TF1, il faut du divertissement. Régime sec aussi tout ce qui présenterait un « risque de trouble à l'ordre public », juste un risque, jugé bien sûr par le maire. Les vaches seront bien gardées.

Traitement maison

Un nègre dans l'armoire

Il faut parfois dramatiser l'info pour la rendre un tant soit peu attractive. La dernière page d'Ouest-France s'y emploie avec « La maison qui cachait un terrible secret ». Une baraque bourgeoise au sud est d'Angers, propriété du couple Clément. Elle, Catherine, écrit des romans. Le mari, Jérôme, dirige Arte. Mais la maison a un secret, récemment révélé. Terrible, en plus. Alors quoi ? Elle est hantée, a abrité un aïeul de Sarko, planque une ribambelle de suicidés dans le grenier, ou on l'a bâtie sur un cimetière vaudou ? Que nenni. La bâtisse a - tenez-vous bien - été construite par des Hollandais vigneron, vendant

leur pinard jusqu'aux Antilles. Et fatalité effroyable, le frangin de ses premiers proprios faisant commerce de pacotille, et se trouve donc lié au trafic négrier. Voilà pour l'inassumable. « On a beau ne pas être responsable des ancêtres, encore moins quand ce ne sont pas les siens, on n'aime pas voir ça », s'émue la maîtresse de maison. Et dire que les centaines de milliers de personnes arrivent à Nantes sans se soucier des terribles secrets de la ville, la traite négrière, la terreur sous Carrier, le musée Jules Verne fermé l'année des commémos et l'argent jeté par les fenêtres pour le festival Juste pour rire.



Gris gris

Le bras long de l'ex-bras droit

Passé d'éminence grise à éminent gris, l'ex conseiller d'Ayrault pète les plombs, et les bouteilles d'un bar en face de chez lui. Rassurons l'opinion publique, il va bien.

Si un bruit te dérange, écoute-le, dit le sage*. Raté. Le café-concert fait du bruit, mais le voisin n'écoute que sa colère. D'autant qu'il a le bras long. Et une colère à bras long, ça brasse, forcément. Le bistrot, c'est « Le Vestiaire » au bout de l'île Feydeau. Le voisin pas content, c'est Jean-Louis Gentile, ex-conseiller d'Ayrault, ex-expert ès dossiers sensibles au cabinet du maire jusqu'à son récent départ à la retraite. Gentile se plaint de nuisances sonores. De l'autre côté de la rue, le bar étudiant ferme à 2 heures du mat, mais n'a pourtant pas d'autre voisin mécontent. « C'est bruyant. Ce n'est pas romain, d'accord, mais leur genre de tonus étudiants, c'est chiant. Il y a beaucoup de bars rue Kervegan, il y a un effet canyon », explique Jean-Louis Gentile à Lulu. Hautain devant les tenanciers du bar, il répète : « Vous savez pas qui je suis... » Les gérants du rade ont changé une porte, condamné une fenêtre à l'étage, donné des consignes aux clients, rien n'y fait. Gentile leur envoie régulièrement la police municipale, et, après minuit, la

police nationale, puisque les municipaux sont couchés, soupire-t-il. La police n'enregistre pas ses plaintes, d'autant qu'il reproche parfois du potin du matin, à 6 h du mat, soit quatre heures après la fermeture. Le 12 octobre, ça a mal tourné. Il est 19 h 30, la fanfare de l'école Centrale joue dans la rue, à côté du café. Indigné, M. Gentile somme la poulaga municipale de faire taire ces salopards. Engueule les flics qui ne veulent pas obtempérer. La fanfare est partie, la maréchaussée locale ne voit pas ce qu'elle pourrait bien verbaliser. Pendant que le gérant du Vestiaire montre ses efforts et investissements pour insonoriser, Jean-Louis Gentile pénètre dans l'établissement, bondé en cette happy hour, passe derrière le comptoir, bouscule la serveuse, s'y reprend à deux fois pour balancer les bouteilles alignées derrière le bar. Comme dans les films sur la prohibition à Chicago.

Pas un couard

Sur ce, le trublion de luxe est embarqué, cette fois par la police nationale, direction commissariat central. Un coup dans les carreaux (0,48 g dans le sang), l'ex-bras droit d'Ayrault monte sur ses grands airs de bourgeois offusqué. À Waldeck, on apprécie assez peu le coup de fil officiel demandant de ne pas lui chercher des noises, reçu avant même que l'éminent gris soit déferé au commissariat. Mais l'incident est quand même clos. « J'ai été entendu par l'officier de permanence. Il n'y a pas de poursuite dès lors que je rembourse la casse », confie Gentile. Monsieur Vous-savez-pas-qui-j'suis s'en tire pas mal. « Jusque-là, c'est ma femme qui dialoguait avec les gérants du bar. Compte tenu de mon expérience, je ne voulais pas passer pour un couard : je m'en suis occupé. La police ne voulant pas constater le trouble à l'ordre public, ça m'a fâché, j'ai voulu les inciter à intervenir. Je ne savais plus quoi faire. J'ai précipité par terre des bouteilles, une ou deux ».

Par écrit, il a pourtant concédé « cinq à six bouteilles », contestant fermement le chiffre de vingt bouteilles avancé par les gérants du bar qui ont porté plainte pour « dégradations de biens privés », chiffrant la casse à 1335 euros. Des bouteilles ? des broutilles, oui. Toujours très sûr de lui, même si les deux polices n'ont rien constaté, ni dressé le

moindre PV, Gentile maintient mordicus que le bar était en infraction, dans une lettre où il ergote le mode d'estimation des dégâts : « Je veux bien payer sur les bouteilles cassées, pas sur les verres qu'ils n'auront pas vendus ». À l'appui, il cite une jurisprudence civile de la cour de cassation, histoire de montrer qu'on la lui fait pas. Au secours, les vandales en loden ont un Dalloz !

Au Vestiaire, la pression monte quand même : la brigade municipale anti-bruit qui décerne les autorisations de concerts dans les bars déboule quelques jours plus tard. Relève 78 décibels à l'intérieur du troquet ; au-dessus des 65 décibels autorisés. Pas de barouf pourtant, juste quelques clients discutant et un filet de musique en fond. Même en éteignant la musique, l'appareil reste à 78 décibels. Le responsable de la tranquillité publique : il tient son flag.

Il ne reste plus aux gérants du Vestiaire qu'à se spécialiser dans la clientèle des sourds-muets. Ou d'aller se rhabiller.

Philippe Tessons

* John Cage, en fait.

Jamais deux sans trois

Négas collatéraux

L'anonymat ne mène à rien. Raymond Liebherr a été définitivement condamné pour avoir balancé une lettre anonyme injurieuse, antisémite et négationniste à un prof d'histoire du lycée Jacques-Prévert de Savenay. Le pourvoi en cassation de ce négationniste habitant Séverac (Loire-Inférieure) a été rejeté le 5 septembre dernier. Ce militant du déni de l'Holocauste demeure donc condamné à 1000 euros d'amende et à un euro de dommage et intérêt. À verser à Jean-Yves Martin, le prof outragé, qui avait eu l'outrecuidance d'organiser une conférence avec Lucie Aubrac en janvier 2004. Il reçoit alors dans son casier de salle des profs une enveloppe contenant dessin niant la Shoah, citations de Faurisson, et quelques mots manuscrits qui disent : « On ne t'a pas largué nos mômes pour que tu leur bourre (sic) le mou avec l'aide d'une youpîne au passé dégoûtant ». Dans un premier temps, l'enquête se porte naturellement vers un autre négationniste, Michel Adam, qui habite alors Savenay. D'autant qu'à

l'époque, Jean-Yves Martin a sa fille pour élève. L'ex-épouse de Michel Adam, à qui les enquêteurs ont montré la lettre anonyme, reconnaît immédiatement l'écriture de Liebherr, un ami de son ex qui n'a pas d'enfant au lycée et ne connaît pas l'enseignant. Comme si Liebherr avait rendu service à son ami déjà grillé. Lors de l'audience en appel, à Rennes, se remémore Jean-Yves Martin, Liebherr profère des menaces à l'égard de l'ex-épouse d'Adam : « On s'occupera de son cas après... ». Malgré la menace, les juges n'ont pas bronché.

Quelque temps plus tôt, en mai 1997 dans un établissement scolaire voisin, à Montoir, Michel Adam a été viré de l'Éducation nationale, puis condamné en correctionnelle. Il avait d'ailleurs hébergé un troisième négationniste, tout aussi viré de l'enseignement mais en Normandie, Vincent Reynouard*. Ils voulaient sans doute monter un camp de concertation.

* Lire Lulu n°11-12, été 1997, et n°16, février 1998

LE NEGATIONNISME FRUIT D'UNE ENFANCE MALHEUREUSE



Storeur totale

Le gang des patrons casseurs a encore frappé

C'est rarissime, mais ça arrive toujours : Lulu a rencontré une victime du Grand Capital. Un chômeur encore doté d'une voiture. Nous publions sa lettre in extenso :

« Pendant que la tempête faisait rage dans la nuit du 23 octobre, le gang du Medef préparait le* casse du siècle. Le lendemain matin, une fois les « patrons casseurs » rentrés se coucher, après une longue nuit d'ultra violence, je sors de chez moi. Les branches arrachées traduisent la puissance du vent. Je m'étonne de trouver mon pare-brise arrière éclaté. Je pense à un cambriolage, mais me rends très vite compte que j'ai affaire à un acte d'intimidation. Je découvre sur mon pare-brise avant (le seul qu'il me reste d'ailleurs) une lettre signée du Medef, soigneusement rédigée

sur feuille A4, emmitoufflée dans une chemise plastique : « Notre assureur nous informe que nous n'avons pas de constat à établir (en raison de la tempête), voir directement avec votre assureur ». D'après eux, un store se serait décroché de leur quartier général pour venir s'écraser sur le pare-brise de ma Golf. Mais je sais très bien qu'ils me cachent quelque chose, un tel acte de barbarie ne peut être le fruit d'une tempête, aussi violente soit-elle. Devant leurs moyens de pression, je ne peux que m'incliner, et garder le silence sous peine de représailles. Mon assurance doit couvrir une centaine

d'euros de réparation. Ma voiture a été éventrée, et certains soirs je vois encore les fantômes des « patrons casseurs » penchés autour d'elle avec leurs battes de base-ball et leurs sourires démoniaques. Ils reviendront, j'en suis sûr, et je ne peux plus fermer l'œil, sachant que toutes les nuits de tempête, ils se transforment en loups garous et hantent les rues à la recherche d'une autre victime ! »

Si les casseurs ne sont pas les payeurs, les grandes valeurs de vandalisme vont foutre le camp. Où va la France.

* On nous fait remarquer qu'il faut lire « la » casse du siècle.



Sauvagerie planétaire en Port-St-Flipper

Le parc Planète sauvage veut doper son chiffre d'affaire avec des dauphins pitres. Officiellement pour les faire siffler comme des étourneaux. Les oiseaux protestent.



Rebelote. Construit un peu vite en 1998, sans autorisation pour les dauphins, le bassin de Planète sauvage n'a que des otaries, faute de mieux. Mais commercialement, c'est pas top. Le parc de Port-Saint-Père de l'époque avait tenté le fait accompli. Les services officiels avaient refusé tout net. Deuxième round. Nouvelle demande. Spécialiste des domaines skiables, diversifié dans les parcs de loisirs, la Compagnie des Alpes a croqué 54 % du capital de Planète sauvage en 2005, et ne tient pas du tout à faire plomber sa cote au second marché par des comptes d'exploitation la tête sous l'eau. On est comme ça, à la Compagnie des Alpes : pour ramener les bilans à des sommets, il faut des dauphins sauteurs. Quatre, pour commencer. Douze selon la demande, en comptant sur de futures naissances en captivité. Enfin, si les dauphins veulent vraiment léguer à leurs mômes un avenir entre quatre parois en béton, eux qui sont habitués à nager 60 km par jour, au large.

Étourneaux persifleurs

Au-delà des exigences financières, le projet est mené par Martin Böye, le scientifique de Planète sauvage, qui planche en parallèle sur sa thèse de doctorat, dirigée par un spécialiste des primates et de psychologie comparée homme-animal, et un chercheur travaillant sur les pigeons et les adolescents. Le show des dauphins l'arrangerait bien pour avoir des dauphins cobayes à demeure. Tout le dossier de présentation appuie sur l'aspect recherche, en partenariat avec

un labo de l'Université de Rennes, bien content de trouver un budget privé pour co-financer ses activités en imaginant une étude comparant les sifflements des dauphins et des étourneaux. Un alibi peu crédible, pour faire passer l'attraction des dauphins savants, protestent les delphinologues. L'Anglaise Cathy Williamson, de la Whale and dolphin conservation society, estime que « l'étude proposée contient nombre d'erreurs qui semblent impossibles à rectifier, notamment parce qu'elle assimile la communication des dauphins captifs à celle des dauphins libres ». Monika Wilke, du centre d'études hydrobiologiques de Banyuls, ne voit pas d'intérêt scientifique au projet soumis à enquête, d'autant qu'il ne garantit pas de bonnes conditions de captivité aux dauphins. Elle a noté qu'on a masqué la part spectacle, sachant bien que ces numéros n'ont pas la cote chez les amis des animaux.

Diplomatiquement, mais aussi parce c'est désormais obligatoire, le dossier a mis l'accent sur la recherche et la pédagogie, même si les experts doutent de la présentation concrète « des grandes étapes de la vie d'un groupe de dauphins » hors de son milieu naturel, au large. Depuis plus de trente ans, les recherches en delphinarium sont abandonnées au profit d'observations en mer. Depuis Halifax, au Canada, une sommité mondiale ès dauphins, le biologiste David Lusseau, trouve que l'objet de la recherche n'a rien de convaincant : elle peut se faire avec d'autres dauphins, déjà en captivité ou en liberté en mer. Et le projet a trop peu de dauphins pour des résultats pertinents. Il rappelle qu'observer la communication non vocale des dauphins n'a pas d'intérêt dans des aires restreintes, « si bien que, contrairement à ce qui est avancé, le projet proposé ne parviendra pas à la moindre compréhension de la communication non vocale ». Pour récuser ces gêneurs, Planète sauvage a la parade : tout ce qu'on a établi jusqu'ici ne vaut pas un clou. « Depuis quelques années, la recherche sur la communication des dauphins est dans un cul-de-sac. Nous, avec notre partenaire, l'université de Rennes, voulons repartir de zéro », dit Martin Böye* sans rigoler.

Les opposants à la mise en boîte des dauphins, l'association One Voice, et sa présidente France, la nantaise Muriel Arnal, l'asso SOS Grand Bleu, rappellent qu'en Europe, la tendance est plutôt à fermer les delphinariums qu'à en créer de nouveaux. En France, il y en a deux, Antibes, créé en 1970 et le parc Astérix ouvert en 1988. Aucune autorisation depuis.

Dauphins même pas payés

Pour lever toutes réticences des journalistes, un voyage de presse a été organisé depuis Nantes, jusqu'au delphinarium d'Harderwijk en Hollande, qui appartient au



APRÈS TRANS-SUR-ORDRE JÉSUS À PLANÈTE SAUVAGE!!

même groupe. Avec avion, restos, et bons conseils glissés à l'oreille. De retour de ce déplacement bien cadré, Ovest-France* cite Martin Böye : « Évidemment qu'on n'affame pas les animaux pour les faire travailler. Ils ont tous la même ration de nourriture. » Pour ces exhibitions de cirque marin, les animaux doivent pourtant travailler pour gober, après chaque cabriole, la récompense de poissons décongelés. Repus, ils ne feraient pas les pitres. L'enjeu essentiel est bien là : le parc animalier espère gagner 30 % de fréquentation grâce aux cousins de Flipper, tout en haussant le prix d'entrée à 19 euros**. En espérant que pour le public, le sourire des dauphins n'aura pas de prix. Sans verser de commission aux cétacés.

Prétextant des travaux en mairie, le rapport et l'avis favorable du commissaire enquêteur n'étaient pas consultables en mairie de Port-Saint-Père, ainsi que le prévoit la loi. Du coup, rares ont été les veinards qui ont pu lire la prose du commissaire enquêteur, qui note une mystérieuse « observation en langue étrangère ». En

juillet, Ric O'Barry, l'ancien soigneur du mythique Flipper, depuis opposant farouche aux delphinariums au sein de One Voice, est venu signer le registre. Le commissaire l'a dit sèchement : il ne parle pas anglais. Son rapport félicite la société Safari africain Planète sauvage pour avoir si bien répondu aux « craintes de nuisances sonores » en prenant « des engagements rectifiant l'expression de certaines critiques ». Y'en a qu'ont compris ? Pour conclure, le commissaire fait un copié collé du plaidoyer pro domo du parc animalier contre ses opposants : « Il est constaté qu'il est fait usage dans les documents reçus et dans les remarques formulées dans le registre d'approximations, voire d'interprétations détournées de données connues et quantifiées ». C'est plus clair ? Comme pour les détenus humains, la captivité des dauphins pourrait s'améliorer avec un bracelet électronique. Pratique, pour aller boire un pot au bistrot du coin.

Sonia Sonar

* Ovest-France, le 8 novembre 2006

** Le 30 octobre 2006

* Le Figaro, le 30 octobre 2006

Handi même pas cap

Ticket invalidé

Bus et tram accessibles aux handicapés. Pas l'air si simple que dans les communiqués de presse.

Roulez invalides. Un handicapé en fauteuil participant à la commission intercommunale sur l'accessibilité des personnes handicapées a failli se faire broyer par les portes de l'ascenseur au siège de Nantes Métropole juste avant l'été. Faudra penser à l'équiper d'une carrosserie blindée.

Au chapitre innovations, c'est pas très probant. D'abord, le panneau lumineux qui parle aux aveugles et informe du passage des bus sur la ligne 4. Problème : comment déclencher la voix du panneau ? Plutôt qu'un simple bouton-poussoir, et pour faire comme la Ville qui met en place des feux qu'une télécommande ad hoc fait causer, il faudra aux aveugles se procurer une zapette. Aux dernières nouvelles, le panneau existe, mais personne ne sait si des télécommandes seront disponibles, ni pour qui, ni comment en obtenir, ni qui paye...

Pour les aveugles toujours, les responsables des travaux des abords des lignes s'arrachent les cheveux : comment placer les bordures de trottoir avec petites boules de béton sous les pieds ? Perpendiculaires au passage piéton, ou à la bordu-

re de trottoir ? À quelle distance ancrer ce machin au sol ? Ce qui est primordial si on veut que les cannes blanches ne traversent pas à tort et à travers. Problème : les chartes définissant le positionnement de ces bornages au sol varient à quelques mois près. Les spécifications présentes sont on ne peut plus floues. Coincés à leur coin de rue, les aveugles peuvent attendre de voir venir.

Et puis il y a ces belles machines à vendre les ticsons et qui parlent. Les mêmes qu'à la SNCF. À Nantes, 80 exemplaires sont commandés. Léger hic : la machine n'est pas aux normes (normes que personne ne s'empresse de respecter, constructeurs et SNCF pareillement rebelles). Résultat, en chaise roulante impossible d'acheter des tickets car il n'y a pas de décrochement pour mettre les genoux. Petite mesquinerie handicapante de plus au passage, ces machines ne rendent pas la monnaie. Il faut faire chauffer la carte bancaire pour le moindre ticket aller-retour, ou accepter de devenir mecène de la Tan en abandonnant sa monnaie à chaque fois.

Andy Capital

Fiston et lumière

Six cachetons pour Jésus

Jésus est intermittent. Mais pas tout le temps. Faut dire, ça fait mal, une crucifixion, même en son et lumière. En tous cas, les dromadaires jouent drôlement bien

Jésus se la joue. Six soirs de suite. Après l'impérialisme, l'opium du peuple : Napoléon et César cèdent la place au fiston de dieu version spectaculaire. À Trans-sur-Erdre, comme tous les étés, la tradition des spectacles son et lumière a opté cette année pour Jésus, qui fait suite aux empereurs Napo et Julius. Ce Jésus a été mis en scène en août, et sera ressorti de la naphtaline tous les étés pendant au moins cinq ans. Faut bien rentabiliser la couronne d'épines, les centaines de costumes, les ânes et les dromadaires. Malgré la persistante crise de foi qui ronge les effectifs des chrétiens, on espère que Jésus fera durablement recette. Inspiré de l'Évangile selon saint Jean, le show est mené par le président fondateur Michel Monnier, catho pratiquant comme il le confie à *La Vie* (catholique) qui parraine l'opération. À l'entrée des tribunes, des bénévoles distribuent gratuitement l'hebdo catho, avec bons d'abonnement encartés. Monter Jésus reste un sujet sensible ? Michel Monnier confie à *Ouest-France** : « Comme on ne voulait pas se mettre à dos les responsables religieux, on a fait lire le texte à Mgr Soubrier et Mgr Thomas, par un pasteur protestant et par un rabbin. Il nous ont fait des remarques. Après, c'est nous qui faisons notre spectacle. Mais on ne veut pas faire de provocation gratuite ». Deux évêques, mazette ! Les parpaillots et les juifs n'ont droit qu'à un sous-fifre anonyme pour contrôle, et les bouddhistes, musulmans et scientologues peuvent aller se rhabiller.

Sur le plateau où trône une synagogue de carton-pâte, un mont des oliviers équipé par un pépiniériste du coin et un village palestinien, on assène un catéchisme très conventionnel, avec une classique touche antisémite attribuant aux Juifs la responsabilité de la mort de Jésus. L'occupant romain passe pour un brave type qui ne veut pas s'en mêler. Ce qui n'a pas échappé à un lecteur de *Presse-Océan** qui a vu « un spectacle très sulphurien, intégriste », où les Romains sont sympas, tolérants et les prêtres juifs réclamant lourdement la crucifixion de Jésus, « dans le droit-fil de deux millénaires d'antisémitisme ». Avec 250 figurants sur cinq hectares, on ne lésine pas sur les grands tableaux de foule, la marque de fabrique de ces mobilisations d'amateurs, avec ce qu'il faut de chevaux, de dromadaires et de bagarres molles. Une poignée de comédiens ont bien voulu briser le ronron de leur intermittence du spectacle pour assurer le play-back des dialogues. L'imagerie catho est à



peine dépoluée par deux scènes en costume d'aujourd'hui. « En 2007, je vote Jésus » est la plus grande audace, concession au comique anachronique pour faire un brin moderne. Avec un peu de danse orientale et de nombril à l'air pour émoustiller le public que le catéchisme peut lasser. La générale a été présentée publiquement devant 800 personnes, élus et conjoints de la communauté de communes du pays d'Anenis qui a largué 70 000 euros de subventions. Pas assez pour payer les effets spéciaux de la résurrection. Comme le rappelle le dictionnaire, le Jésus est un « gros saucisson court fabriqué dans le Jura, en Alsace et en Suisse ». Ça doit être pour ça qu'on en fait tout un plat. Ernest Renacle
* *Ouest-France*, le 24 août 2006
** *Presse-O*, le 20 septembre 2006

Six feet under Extrême-ponction

Nantes a un argument mortel pour attirer les nouveaux venus : c'est la ville où il fait bon mourir, pour les contribuables rescapés. Car voyez-vous, cher peuple de futurs trépassés,

Dieu soit loué en T2 Noyaux de prêche

Relions les religions. La rédaction nantaise d'*Ouest-France* a inventé les envoyés spéciaux à Bellevue. Ce jour-là, les journalistes embarqués dans un T2 loué un mois font un article sur « les gens », en l'occurrence les « p'tits blancs » convertis à l'Islam, vantant la religion comme une « ligne tracée ». Un journal c'est une cohérence.

Une ligne. Une pensée en marche. « Le monde a besoin de chrétiens, de musulmans qui se respectent et s'estiment », clame le pépédé Hutin à la une d'*Ouest-France* du même jour*. C'est beau comme un édito qui brûle. Qui brûle d'amour pour son prochain, bien sûr.
* Le 28 octobre 2006

Nantes a des fossoyeurs performants. Ça compte dans la qualité de la vie. En faisant leurs trous, nos braves croque-morts comblent les budgets municipaux. Parce que voilà : la Ville se fait du fric sur le dos des macchabées. L'argent n'a pas d'odeur, c'est connu. C'est la conclusion - forcément hâtive - qui ressort des attendus du conseil municipal du 30 juin 2006. Le budget du fossoyage indique que pour le dernier exercice, la différence entre dépenses et recettes accuse un bénéfice de 2873,69 euros. Et comme l'année d'avant était tout aussi excédentaire, il reste 5701,34 euros de bonus, aussitôt réaffecté comme « provision pour dépenses imprévues ». Au cas où il faudrait défrayer les ressuscités, sans doute.

Hochet

Le général épinglé



Quand le patron d'Ouest-France se fait agraffer une médaille au revers du paletot, on a droit à un article anonyme dans son journal. Seul le nom du boss doit rejaillir. Ce coup-ci, Chirac lui a collé les insignes d'officier de la Légion d'honneur. Qui, comme chacun sait, récompense les mérites éminents, civils et militaires, rendus à la Nation. Sonnez trompettes. La Légion d'honneur, pourtant ça se refuse, et c'est arrivé à des gens très bien : en vrac, La Fayette, George Sand, Daumier, Courbet, Maupassant, Maurice Ravel, Pierre et Marie Curie, Sartre, tout comme Beauvoir, Camus, Prévert, Brassens, et plus récemment Philippe Séguin. Dans son Journal, Jules Renard, écrit : « En France, le deuil des convictions se porte en rouge et à la boutonnière ». Et Coluche y va de son : « Si on voulait me donner la Légion d'honneur, j'irais la chercher en slip pour qu'ils ne sachent pas où la mettre ». Au président de la République Vincent Auriol, qui lui proposait la breloque, Marcel Aymé répondit par un très ferroviaire : « Quant à votre Légion d'honneur, monsieur le président, sauf votre respect, vous pouvez vous la carrer dans le train... ». François-Régis Hutin, lui, a pris le train. Le même que

celui de Poutine, où avaient précédemment pris place messieurs Franco, Bokassa, Ceaucescu et Noriega. Et d'autres despotes comme Trujillo qui a tenu la République Dominicaine d'une main de fer jusqu'en 1961. Dix jours après Hutin, Chirac a remis la même médaille à Abraham Foxman, patron de l'Anti-defamation league, une officine sioniste américaine qui intimide et accuse d'antisémitisme les intellectuels, y compris juifs, qui s'expriment contre l'occupation des territoires palestiniens*. Non mais tout ça ne sont que digressions superfétatoires pour remarquer le fait nouveau. D'ordinaire, le plastron de la famille Hutin, *Presse-Océan* s'en tapait. Mais depuis que *PO* a été absorbé par *Ouest-France*, on ne peut pas négliger le généralissime. Pluralisme oblige, on a quand même sa dignité, et quand *Ouest-France* titre « Jacques Chirac décore François-Régis Hutin » avec photo couleur, *Presse-Océan* ne publie pas de photo du tout, ah ça mais, et titre plus sobrement « Jacques Chirac décore le PDG de *Sipa Ouest-France* ». C'est net, c'est précis et ça ne fait pas dans le culte de la personnalité. Bravo confrère.

* Libération, le 7 octobre 2006

Décroché

Biffez la mention inutile

Ouest-France a un panel de lecteurs, consultés par mail. Dans l'enquête sur leurs habitudes culturelles et sociales, il y a cette question : « Au cours des 30 derniers jours, avez-vous regardé les chaînes de télévisions suivantes ». La liste commence par « Le 6 Minutes de M6 à 20 h 40 ». Que plus personne ne risque de regarder : ce décrochage d'info de M6 a disparu depuis cinq mois, *Ouest-France* qui payait les journalistes de ces antennes M6 Nantes et Rennes ayant décidé d'arrêter les frais. C'est peut-être un appel à adopter un journaliste licencié pour qu'il vienne faire ses bulletins d'info à domicile, au coin du feu. Les voies de l'humanisme sont insondables

Flambée de titraillie

Ce soir on vous met le feu

Visionnaire, *Ouest-France* titre à sa une du samedi 28 octobre : « Banlieues : pourquoi la crise a épargné Marseille. » Un reportage d'une demi-page d'un envoyé spécial liste les raisons de cette relative sûreté de la cité phocéenne : les banlieues dans la cité même, une tradition d'accueil, un tissu associatif dense, toutes les religions du monde, plus d'emploi qu'ailleurs et moins de sentiment anti-flic. Sécurité très relative comme on a pu le voir le soir même.

Comme *Ouest-France* n'est pas diffusé à Marseille, des irresponsables, qui se fichent de ce catalogue de bonnes raisons comme de leur premier savon, crament un bus, brûlant atrocement une étudiante, passagère du bus. À *Ouest-France*, on se gratte la tête. Lundi, la une affiche : « Marseille rattrapée par la violence des banlieues? ». Avec un judicieux point d'interrogation pour faire la part des choses entre déchaînement de violence et enchaînement fortuit.

Baron et ron petit pataton,

Culture de l'Olivier au pays

Guichardmania tous azimuts ; deux statues, un bahut. À quand une monnaie régionale à l'effigie du baron Olive ?

Grand hommage au grand homme. Guichard mort, le voilà consacré superstar par la gauche. Même si le gaulliste sacré emblème régional s'est bien sucré. Oubliées, les passions de marchés publics douteux, les frais d'alcool exorbitants, des notes de frais maousses et injustifiées, les achats de pinard Guichard par la collectivité, toutes ces frasques évoquées au procès de son ex-bras droit à la région, en décembre 2004. Aujourd'hui, le LEP de Guérande doit changer de nom. Enfin presque. Il s'appellerait lycée Olivier Guichard, du nom du grand dignitaire local-national. Mais à part dans les papiers du rectorat et de la Région, rien n'a changé sur place. Pas de nouvelle dénomination à l'entrée ou sur la façade du lycée professionnel. Opposé à faire ainsi passer à la postérité glorifiante le baron gaulliste, bétonneur baulois et grand creuseur de trou du Sivom*, le conseil d'administration du bahut ne s'est pas pressé à entériner la chose pour la rentrée. Pourtant, il y a de la pression, le cabinet de Jacques Auxiette, le président socialiste de la Région insistant pour réussir son opération d'hommage mange pas de pain. On est près à transiger en donnant un nom à rallonge : « lycée de Guérande Olivier Guichard », alias LGOC.

Pas question que des profs ronchons fichent en l'air la posture magnanime, genre qui surfe sur l'héritage du prédécesseur, droite-gauche sans rancune, réconciliation nationale. Un lycée rebaptisé, c'est beau, mais une statue c'est encore mieux. Va pour la statue. On a même laissé à la veuve d'Olivier le choix du sculpteur. Un geste chevaleresque. Pas d'appel d'offre, ce sera Jean

Cardot, auteur de la statue de De Gaulle qui trône sur les Champs-Élysées. La plaisanterie coûtera 94 650 euros pour deux statues, l'original au palais de région, et une autre, une reproduction, à l'abbaye de Fontevraud.

Ce doit être la mode socialiste, ou un remake de Jacques-a-dit : Jacques Floch et Gilles Retière, son successeur à la mairie de

Rezé, ont rendu hommage à leur prédécesseur et ancien opposant, le gaulliste Benoît Macquet, 92 ans, toujours vaillant. Ça doit être ça, la propagande ambidextre.

Guy Chardasseau

* Syndicat intercommunal dont les pots de vin ont défrayé la chronique judiciaire et envoyé le bras droit de Guichard à l'ombre.



Lologogo

L'identité pet de Loire

La région s'est offert un nouveau logo. Le précédent devait être trop de droite. Jadis, du temps des blasons immémoriaux, ça durait des générations. Puis le temps s'est accéléré. On a désormais une « identité visuelle ». Décliner son identité a coûté 110 000 euros à la Région. L'agence de com a pondé un logo avec deux parenthèses collées au slogan « l'esprit grand ouvert ». Auxiette a bien expliqué : « par opposition

à grand fermé » (rires). C'est pas des parenthèses, d'abord, c'est « les ondes, symbole de communication ». Ah ! Matez aussi l'évocation de « l'estuaire, l'ouverture sur l'océan - en bleu -, et les territoires de l'intérieur - en vert - irrigués par la Loire et ses affluents ». Un détail, le dernier logo a été lifté en 2002. Quatre ans, et hop, pouhelle. Obsolescence à grande vitesse. Le prochain sera déjà périmé avant d'être imaginé.

Paysage linguistique

Pédélien toi-même !

Qui habite les Pays de la Loire ? Les Ligériens comme on le croyait depuis quelques années ou les Pédéliens comme le soutient *Ouest-France**, « les Ligériens n'étant que les habitants de Loire-Inférieure » ? L'incertitude nouvelle est très déstabilisante. L'attractivité de Nantes pourrait s'en trouver durablement affectée, décourageant les bobos transhumants qui font les beaux jours de l'immobilier local. Il faut un plan linguistique d'urgence. Proposition d'attente : que les Loiropayistes payent un coup et que les Pédéliens ne disent rien.

* Le 15 septembre 2006

Résistant mais pas trop

Fermeture Éclair

Disparition d'un quotidien nantais. Éclairage.

Un canard est mort. Disparu, escamoté, absorbé, réduit à un petit titre accolé à l'en-tête du quotidien *Presse-Océan*. Dans l'indifférence générale, *L'Éclair* ne passera pas l'hiver. Faut dire que c'était déjà un clone où seul variait la titraillie du nom en une, le reste étant strictement conforme à *Presse-O*. Fondé à Nantes en 1873, *Le Populaire* a été relancé en 1945 sous le nom du *Populaire de l'Ouest*, devenu *L'Éclair* en janvier 1956. On gar-

rait ce vestige pour ses vieux lecteurs, quelques milliers à peine, qui croyaient mordicus acheter un canard laïcard très différent à leurs yeux du trop calotin *Presse-O*. Début octobre, le groupe *Ouest-France* a proprement supprimé *L'Éclair*. Au nom du « pluralisme renforcé », sans doute, mais sans commentaire ni explication. Juste un mot passé aux marchands de journaux pour qu'ils avertissent leurs clients. Dès le premier

numéro le 3 octobre, on sent la différence. *Presse-O-L'Éclair* est passé au format *Ouest-France* et la maquette est clonée. En pages sports, à propos du FCNA : « Chassez le naturel, il revient au galop », titre *Presse-O*. Alors qu'*Ouest-France*, tout aussi perspicace, préfère dire que « *Le naturel des Nantais est revenu au galop* ». Heureusement qu'il reste la pluralité des conjugaisons pour assurer un joli pluralisme de la presse.



Enfin le smic à un euro et des poussières

La filiale du groupe Ouest-France s'est fait repérer par ses pratiques salariales innovantes. À Nantes comme ailleurs.

Dans le groupe Ouest-France, le journal quotidien n'est pas le plus juteux. C'est la filiale Spir Communication qui tire les plus gros dividendes. Spécialisée presse gratuite (d'annonce et d'info), et distribution directe, la structure est cotée en bourse. Mais il ne faut pas trop regarder sur quoi prospère cette machine à faire des croissances à deux chiffres. Sous Spir Communication, dans l'organigramme, il y a Adrexo qui emploie notamment les petites mains qui distribuent 20 minutes. Les autres flinguent les amortisseurs de leur voiture perso en la chargeant à bloc de pub à dispatcher dans les boîtes aux lettres. Adrexo ? Pas une bonne adresse pour la majorité de ceux qui sont passés dans ses pattes. Un employeur pas très recommandable, si l'on en croit l'avalanche d'ennuis et de procès que collectionne cette boîte,

concurrente de La Poste pour les pubs dans les boîtes aux lettres et de plus en plus pour le courrier, avec la libéralisation européenne des services postaux. Pour faire des bénéfices, il faut minimiser les coûts de main d'œuvre. Et pour minimiser, ils s'y emploient, chez Adrexo. Le temps imparti pour arroser un quartier et y distribuer ses tombereaux de pub est souvent infaisable. Et les distributeurs n'arrivent jamais à obtenir d'explication sur le rapport entre leur temps de travail et la paie minimaliste. « La grille de salaire est très confuse. Comme ça on comprend rien ! », dit un de ces tacherons de la boîte aux lettres. Même portion congrue, la paie au rendement ne tombe souvent qu'avec plusieurs mois de retard. En fait, la rémunération est forfaitaire et largement sous-évaluée. Ramené à un taux horaire, les comptes font grise

mine, recalculé selon le tarif qui octroie royalement autour d'un euro et des poussières et parfois jusqu'à cinq euros dans les bonnes occasions. De toute façon nettement en dessous du smic. Les remboursements kilométriques ne couvrent même pas les déplacements.

« La société Adrexo recrute du personnel en difficulté. Ils font signer un contrat pour six ou huit heures de travail hebdomadaire alors qu'il est impossible de réaliser la distribution en si peu de temps », indiquait un salarié d'Adrexo à L'Union de Reims*. Les personnes peu armées ne prennent pas la peine de réclamer un avenant à leur contrat pour les heures supplémentaires qui ne sont jamais payées. Les gros mots sont de sortie : « exploitation généralisée », « arnaque », autant de vocables pas gentils que Lulu s'interdirait de reprendre, d'au-



tant qu'il a déjà vu s'énervé en justice une société similaire, qualifiée d'esclavagiste en 1999.

Lâchement poursuivi par des salariés déçus, Adrexo cumule les condamnations. 5 septembre 2006, Cour d'appel de Poitiers : 400 000 euros de rappel de salaires à verser à neuf distributeurs. 30 août, prud'hommes de Metz : Adrexo condamné à verser plusieurs dizaines de milliers d'euros à huit ex-salariés. 6 juillet, prud'hommes de Macon : 72 000 euros à payer à un ancien salarié distributeur, et d'autres procédures en cours. À Nantes, Sud PTT assiste 26 distributeurs de prospectus qui ont collé la boîte aux prud'hommes. Pas encore de date d'audience. Autour de Reims, ça a chauffé

avant l'été. Au point que Renaud Dutreil, ministre des PME, rien d'un bolchevik, s'est ému des abus manifestes chez Adrexo. Alerté par quelque 150 distributeurs d'annuaires pages jaunes, qui ont porté leur affaire devant les prud'hommes, le ministre a prévenu l'inspection du travail. « Pour les syndicats, il s'agit d'un délit de travail dissimulé. Les heures effectuées n'ont été rétribuées qu'entre 40 % et 10 % du SMIC », note un reportage de France 3**. Audience en décembre. Pour tout ce paquet d'ennuis, le roi du boitealettrisme Adrexo ne cherche aucune publicité.

* L'Union de Reims, 24 février 2006
** France 3 Lorraine, samedi 30 septembre 2006

Jehovah-t-en-guerre

La rue est pleine de témoins. Parfois, il y a des témoins. Mais méfiance, l'habit ne fait pas la témoinne...

PRÈS D'UN PARCMÈTRE, UNE PETITE DAME EN SURVÊTEMENT ME DEMANDE SI LES PLACES DE VOITURES SONT PAYANTES LE DIMANCHE...



Magasogine

Louboutin harcelé par ses ex-femmes

Les petites mains de son magazine féminin l'ont collé aux prud'hommes. Louboutin s'y fait crêper le chignon. Un coup à le faire virer misogyne.

Magnat de la presse des quartiers rupins, Citizen Louboutin ne s'est pas montré aux prud'hommes le 13 septembre dernier. Il y était question de contrat de travail, de travail dissimulé, d'arriérés, de droits d'auteur et de régularisation. Billevesées que tout cela. Hervé Louboutin a lancé en 2003 Nantes Femmes, un attrape pub en quadrichromie. Un magazine qui comme son nom l'indique a été concocté et lancé par des femmes. Qui ont eu l'envie horriblement triviale de savoir comment elles allaient être payées par leur employeur. « Le Nouvel Ouest est un habitué du genre. Ce n'est pas par hasard qu'on n'y rédige pas de contrat », dit Me Gontier qui défend les deux grugées. Louboutin ne signe pas de contrat, il promet. Faut dire, le magazine est prometteur : le patron du journal le répète après chaque parution. Régulariser, signer un contrat, délivrer des bulletins de salaire ? « On verra ça plus tard, en fonction de l'évolution du magazine ». Il faut confirmer les ventes, les recettes de pub. Un an à ce régime, la photographe et la journaliste en ont eu marre d'attendre la régularisation, mais aussi la paie qui s'accorde jusqu'à trois mois de retard. Louboutin considère alors que la photographe et la journaliste travaillent sous le statut de correspondantes locales de presse qu'elles auraient implicitement accepté. Ce qui feraient de leur boulot au trimestriel un simple complément de revenu, job à

leur compte et pas du tout salarié. C'est en fait leur activité principale. Mais il n'y a ni déclaration d'embauche, ni contrat, ni bulletin de salaire. « Elles ont consenti à adhérer à ce statut de correspondant en connaissance de cause, puisqu'il s'est passé un an sans contestation. Il s'agit de prestations réglées en honoraires », dit l'avocat angevin de Louboutin, Me Cianferani, qui évoque un « bug de raisonnement » dans la revendication. Un an sans broncher ? Et pour cause : on leur a régulièrement assuré que la situation allait se décanter, permettant de les salarier normalement. Ça les a fait patienter. Pendant ce temps-là, le frétilant patron de presse a dupliqué sa recette, lançant Rennes Femmes et Angers Femmes. Histoire de pas forcer sur la dépense, les temps sont durs que voulez-vous, il a repris une partie des mêmes textes et photos (les reportages les moins marqués nantais) pour ces déclinaisons en villes voisines. Sans déboursier un centime. Sans se préoccuper des droits d'auteur et autres mesquineries. Louboutin saura le 29 novembre s'il est condamné ou pas pour ces deux insatisfaites. Le même jour, son ancienne rédactrice chef qui prétend que le licenciement est abusif obtiendra son jugement. Ces péronnelles sont d'un prétentieux ! Louboutin a décidé : son prochain magazine s'appellera Nantes personnes. Et sera écrit automatiquement par un logiciel.

Edwige Feuilletons

Délinquance en colt blanc

Clipolice ?

On ne menace pas impunément la police de moutarde gazeuse. Surtout avant les élections syndicales.

Les syndicats de rappers sont nuls. Ils viennent de laisser passer une belle occasion de s'insurger. « La police sort le grand jeu pour susciter des vocations », dit Presse-Océan*. Lors d'une journée pour vanter les métiers de la maison poulaga auprès des jeunes, des policiers ont simulé des interpellations musclées « et sans

bavure », souligne le quotidien, suscitant des « applaudissements admiratifs » des « éventuels candidats à la carrière ». Comme dans les films d'Hollywood, il faut de l'action pour impressionner le public. À l'occasion, la répression devient un spectacle. Et pour plus de réalisme, on a ceinturé et menotté un faux voleur. Détail :

il est noir, habillé en jogging à rayures, pur style banlieusard. Faut bien s'habituer à ne pas commettre d'impair en arrêtant un fils du préfet en goguette.

Clip clap cloups

Les syndicats de policiers ne sont pas nuls du tout. Ils n'ont pas raté le moyen de se faire mousser auprès de leurs ouailles, à quelques semaines de leurs élections professionnelles. C'était l'été. Le clip de rap intitulé « Colt 44 » n'aurait scandalisé personne s'il n'avait été mis au grand jour par les pages locales de 20 minutes**. Tout un pataquès pour quelques paroles au genre rebelle ado. Il est question de « remplir Waldeck de gaz moutarde ». Le commissariat serait donc menacé par une chanson évoquant le temps des poilus des tranchées. Des images montrent un semblant de sachet de drogue, un flingue, mais se pourraient être des graines pour canaris, un jouet en plastoc. Les syndicats policiers grimpent quand même aux rideaux : « Apologie de la haine contre la police, incitation à la guérilla urbaine, au terrorisme et au viol », selon le syndicat Alliance. Faut dire que les bleus n'ont pas aimé jouer les figurants non rémunérés pour le tournage à l'arrache du clip sur la place des Lauriers, à Bellevue, fin avril dernier. Intermittents du spectacle sans le savoir, les flics poursuivaient un voleur de moto volée, paraît-il, et ont déboulé deux heures après le début du tournage sur la place. Echauffourées. La polémique porte aussi sur la subvention municipale du programme Clap, 700 euros, vite remboursés, et pour laquelle la mairie n'aurait pas assez fliqué les rappers. Un comble : on exhorte continuellement les jeunes banlieusards à se tenir à carreau, à ne rien casser, et quand ils font de la musique, on leur tombe sur le paletot à bras raccourcis. Allez comprendre. « Un clip, c'est une fiction, pas un gage de vérité, dit Guillaume qui a réalisé ce petit film. Je ne suis pas journaliste. Le clip n'a pas prétention à représenter la réalité. Ça illustre juste de manière fantaisiste le propos artistique ». Depuis l'esclandre, la justice n'a finalement pas bougé, mais le clip a été repris par l'extrême droite (Les Jeunesses identitaires) qui a adjoint des bancs titres mettant en cause Jean-Marc Ayrault, et par des rappers bordelais qui l'ont adapté à la sauce anti-Juppé. Mais à part ça, à Nantes, plus de trois mois après la mise en ligne du clip, aucune poursuite, aucun délit n'est relevé contre les rappers des Lauriers. Les keufs étaient de mèche pour faire la promo, ou quoi ?

Eric Lipstick

* Le 12 octobre 2006
** Le 31 juillet 2006

ECONOMIE DE LA GRENADE LA RELANCE



Gare au Cougar

Une boîte en plein boum

Même pas mort mais bien amoché quand même. Plus qu'un métier, c'est une économie.

Vive les coups de trique et les chaussettes à clous. Rien de mieux pour doper une économie spécialisée. Ouest-France* expose les productions d'une société sarthoise, SAE Alsetex (150 salariés, 17 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel) qui équipe gendarmes, CRS et flics du maintien de l'ordre. Une tradition : la boîte avait déjà livré des mines à l'armée dans les années 50. Si elle fournit toujours les mêmes bidasses en grenades à plâtre, Alsetex fabrique surtout du matos de répression pour le marché français, mais aussi anglais, libanais, congolais. Un si beau savoir-faire national, ça ne se garde pas pour soi. On y concocte toutes les grenades - lacrymos, fumigènes, assourdissantes, fulgurantes, offensives -, des projectiles en caoutchouc, un lanceur "Cougar" qui bazarde des grenades à 200 m. Sur le site de la société, ce lanceur est présenté avec options « poignées et pare-joue anatomiques pour réaliser des tirs tendus de 5 à 30 mètres ». Une incitation à la bavure, en somme. La société produit des munitions « à létalité atténuée » selon l'expression du journaliste, ce qui veut dire que ça fait pas vraiment trépasser son prochain. Le patron de la boîte, qui maîtrise la double négation, précise quand même : « Rien n'est vraiment non létal ». Rien ? « Létal », c'est-à-dire qui entraîne la mort, dit le premier dico venu. Il faut donc traduire : tout peut faire clamser son manifestant. Ce qu'en culti-

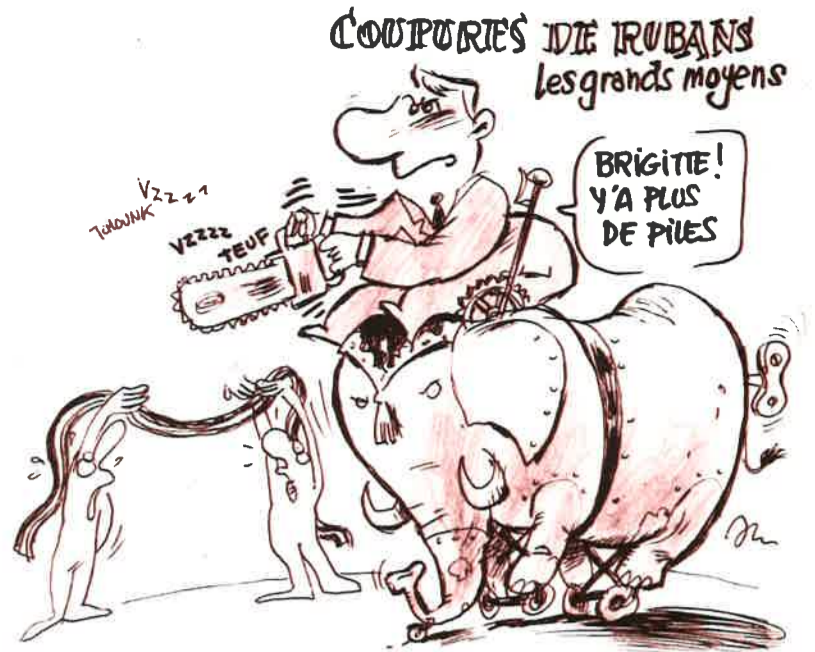
vant la négation double et relative, on pourrait paraphraser : même pas sûr que même pas mort. Autre confiance du taulier d'Alsetex : « Les CRS et les gendarmes se plaignaient que les manifestants relancent les grenades lacrymogènes ou fumigènes. Nous avons mis au point une grenade qui contient six sous-munitions à bords aléatoires de façon à désorienter les manifestants ». Le génie humain et l'ingénierie de la répression sont sans limite.

La joyeuse entreprise est détenue par le groupe Étienne Lacroix, qui contrôle déjà Ruggieri, et qui ne fait pas feu que d'artifice. « Lacroix-Ruggieri, comme beaucoup de fabricants d'armes français, s'est engouffré dans la brèche laissée par le traité d'interdiction des mines antipersonnel, signé à Ottawa le 5 octobre 1996 par cent trente-cinq pays, qui stipule : " Une mine est un engin placé sur ou sous le sol, conçu principalement pour exploser ou éclater du simple fait de la présence, de la proximité, ou du contact d'une personne ou d'un véhicule." N'empêche que toutes les mines antichars et tous les systèmes dérivés et vulnérants sont exclus du traité », a bien noté L'Humanité**.

Une main arrachée par ci, un pied par là, c'est autant d'arraché au marasme économique. Vive la France.

Nadine Greux

* Le 4 septembre 2006
** Le 22 janvier 2000



Responsable, pas coupable

Les ciseaux crève-l'écran

Pour ceux qui ont raté la diffusion sur France 5 d'un documentaire de 52 minutes entièrement dédié à Jean-Marc Ayrault*, résumé de l'épisode. On y voit Jean-Marc et Brigitte, ou le contraire, puis l'inverse. Et enfin Jean-Marc chez les socialistes, déplorant qu'on n'écoute pas les orateurs du congrès, tout en répondant lui-même à l'interview sur fond sonore d'un intervenant à la tribune. Surtout inquiet qu'on risque de ne pas l'écouter.

Sinon ? Sinon rien. Ah si. Ce docu pas foncièrement palpitant est quand même sauvé par un gag inopiné. Lors de la coupure d'un ruban d'inauguration dans le quartier Malakoff, le maire de Nantes s'escrime avec une paire de ciseaux qui a l'air de couper autant que les genoux de sa grand-mère. Voilà, le ruban se coupe quand même, les petits bouts tricolores sont distribués à qui n'en veut. « Et les ciseaux, à qui je donne les ciseaux ? », dit le maire improvisant un texte qui n'a pas été relu par le cabinet. Un collaborateur va distribuer les bouts et les ciseaux. « Ils coupent pas, de toute façon ! », commente ce rabat-joie de premier adjoint. Il aurait fallu couper au montage.

* Dans la série « un maire, une ville », diffusé les 18 juin et 2 juillet 2006

Prenez le marquis

De Dion, presse-bouton

La commune de Carquefou s'est trouvée son héros : le marquis Jules-Albert de Dion. Suffit d'appuyer sur le bouton com'. On célébrera l'auguste pionnier de l'auto, en occultant soigneusement l'homme politique d'extrême-droite, antidreyfusard farouche, antisémite et catho ultra. Le gusse est d'abord comte, puis marquis quand son paternel calanche. L'historien Jean Guiffan relève le premier mensonge : « Faire croire à tout le monde que de Dion est né à Carquefou alors qu'il a en réalité vu le jour à Nantes, au domicile de ses parents, place de la Monnaie ». Les dicos se trompent, la mairie le sait bien, mais fait mine de rien. On n'a pas d'autre gloire sous la main. Et les vieux tacots, c'est joli.

On ne peut pas plus argumenter que le marquis aurait en fait

passé le plus clair de sa vie à Carquefou, ce qui justifierait le terme « patrie de De Dion » : Jules-Albert a vécu essentiellement à Paris, toute sa jeunesse et la plus grande partie de sa période active. Le reste à Nantes, dans son hôtel particulier, rue de Bouillé. Il n'allait au château de Maubreuil de Carquefou que pour ses loisirs, ou en campagne électorale. Jean Guiffan n'en démord pas : « Cet "admirable" marquis était un fiéffé réactionnaire, ultranationaliste, antisémite et anti-syndical. Un de ses slogans favoris était : "La France aux Français !" Et s'il était élu au premier tour avec des chiffres écrasants, c'est tout simplement parce qu'il achetait les électeurs. » De Dion, une icône qui roule. Mais qui roule qui ?

Qui ont œuvré à ce numéro : Faucompré, Jules de chez Smith, Nicolas de La Casinière, Pich, 120 Latune, Le nain Cognito, Guillaume S. Mise en page : L. Gikel. Directeur de Publication : Nicolas de La Casinière. N° ISSN : 1270-4911- N° CPPAP : 0211 G 88321. Dépôt légal à parution. Édité à 3500 ex. sur papier recyclé par LNG 13 rue Antoine Lavoisier 44980 Ste-Luce pour : La Luttre à Lulu, asso 1901, 11 rue des Olivettes, 44000 Nantes. Toutes les archives du journal (sauf le dernier numéro) sur <lalettrealulu.com>.

Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, redistribués, si possible avec mention de l'origine.

Abonnement 20 € = 10 numéros

Nom :
Prénom :
Adresse :
Chèque à l'ordre de
La Luttre à Leuleu,
11 rue des Olivettes
44000 Nantes